



# ALIMENT TERRE



*Femmes prélevant de l'eau au puits, Mali © CFSI, Yves le Bars*

## FICHE THÉMATIQUE

# L'EAU RESSOURCE VITALE MAIS MENACÉE

*Mise à jour : Août 2018*

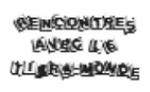
AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, de Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

## SOMMAIRE

---

<b>RESUME.....</b>	<b>4</b>
<b>UNE RESSOURCE VITALE MAIS MENACEE .....</b>	<b>4</b>
<b>Des ressources hydriques surexploitées et polluées .....</b>	<b>4</b>
<b>Un accès inégal à l'eau, vecteur de conflit .....</b>	<b>6</b>
<b>La gouvernance de l'eau en question.....</b>	<b>7</b>
<b>COMMENT PERMETTRE L'ACCES DE TOUS A UNE EAU DE QUALITE ?.....</b>	<b>7</b>
<b>Rationaliser sa consommation d'eau .....</b>	<b>7</b>
<b>Soutenir une agriculture plus durable.....</b>	<b>8</b>
<b>Gérer l'eau de manière concertée et intégrée .....</b>	<b>8</b>
<b>Renforcer le droit international .....</b>	<b>9</b>
<b>ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES .....</b>	<b>10</b>
<b>Questions d'entrée dans le débat .....</b>	<b>10</b>
<b>Outils d'animation.....</b>	<b>10</b>
<b>Filmographie .....</b>	<b>10</b>
<b>Bibliographie pour aller plus loin.....</b>	<b>10</b>

**L'accès à une alimentation suffisante et de qualité est un enjeu partagé** par tous les pays alors que le système alimentaire, de plus en plus mondialisé, ne parvient pas à y répondre. Pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et le consommateur local ouvrent des perspectives prometteuses. L'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global est primordiale afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

**Sur sa plateforme [alimenterre.org](http://alimenterre.org), le CFSI propose des outils pédagogiques** aux acteurs de la formation, de l'éducation et de la sensibilisation. 15 fiches thématiques présentées sous la forme d'un kit et régulièrement actualisées, permettent de saisir les principaux enjeux et les leviers indispensables au changement. Elles incluent des conseils pour préparer les débats, des idées de jeux et d'animation adaptées aux publics visés et une bibliographie pour aller plus loin.

**Ces fiches sont un support pour organiser un évènement** dans le cadre du Festival ALIMENTERRE (15 octobre au 30 novembre), mais aussi toute l'année. Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre évènement, n'hésitez pas à contacter la coordination ALIMENTERRE présente sur votre territoire.

[www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre](http://www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre)

## RESUMÉ

L'eau est un élément vital et indispensable à la production de denrées alimentaires. Elle permet d'assurer les moyens de subsistance de centaines de millions de petits agriculteurs et de communautés rurales dans le monde entier. Selon l'OCDE, le monde aura besoin de 60 % de nourriture en plus d'ici à 2050 pour garantir la sécurité alimentaire. Or, il faudra relever ce défi avec moins d'eau en raison des conséquences du changement climatique, de la croissance démographique, de l'urbanisation et d'une plus forte compétition pour l'accès à l'eau. L'eau agricole est de plus en plus accaparée par des acteurs économiques au mépris du droit des paysans.

La question de l'eau fait l'objet d'un des Objectifs de Développement Durable (ODD n°6). Les pouvoirs publics, les agriculteurs, les villes, les collectivités territoriales, les industries, les organisations non gouvernementales devraient avoir des approches innovantes et plus efficaces en matière de gestion de l'eau au Nord et au Sud. En mars 2018, le 8<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau a réuni décideurs, politiques, experts représentants de la société civile de 160 pays pour traiter la question.

La mise en place d'une gestion démocratique, soucieuse de réduire les pressions exercées par les activités humaines est impérative afin de garantir le droit et l'accès à l'eau pour tous. Cette gestion doit nécessairement porter une attention particulière aux communautés les plus vulnérables.

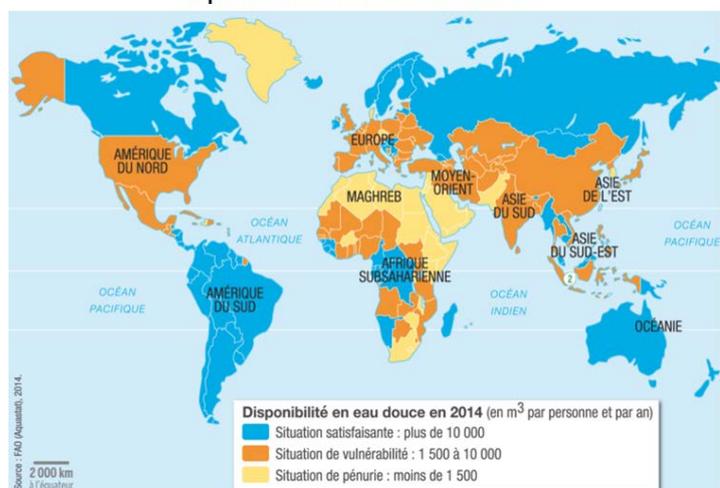
## UNE RESSOURCE VITALE MAIS MENACÉE

La quantité d'eau sur la Terre est constante depuis son apparition et sa répartition est en perpétuel mouvement. 97 % de l'eau se trouve dans les océans, sous une forme salée, pour 3 % d'eau douce (2 % dans les glaciers et 1% dans les eaux souterraines). Les disponibilités en eau douce varient selon le climat des régions du monde et sont soumises à des variations saisonnières et interannuelles. Les effets du changement climatique devraient reconfigurer la distribution géographique et temporelle des ressources disponibles<sup>1</sup>.

### Des ressources hydriques surexploitées et polluées

**Les eaux souterraines fournissent l'eau potable à la moitié de la population mondiale.** Dans certaines régions du monde, elles constituent parfois l'unique source d'approvisionnement en eau. La demande est telle que 20 % des nappes sont surexploitées (WWDR, 2015). Cette surexploitation génère un phénomène d'assèchement qui affecte certains grands cours d'eau (le HuangHe, le Colorado et le Shebelli par exemple). Le pompage des eaux souterraines a plus que doublé au cours des 50 dernières années. En cause, l'expansion agricole et industrielle générée par des schémas de

Disponibilité en eau dans le monde



<sup>1</sup> Source Cirad

production et de consommation toujours plus gourmands en eau.<sup>2</sup>

**L'augmentation de la demande en eau** provient d'une part de la **croissance de la population** et d'autre part des **mutations démographiques** telles que l'urbanisation. Les nappes les plus sollicitées se trouvent majoritairement au Nord-Est de la Chine, dans le centre et le grand Ouest des États Unis, au Moyen-Orient et dans le sous-continent indien. Dans certaines zones, le rythme d'assèchement est extrêmement rapide (Les Balkans, le delta du Nil, le nord de l'Iran, le nord-ouest de l'Inde et l'est du Pakistan, la Californie). Ces zones devraient subir un ralentissement de leur production agricole.

Certaines zones se retrouvent dans un état de stress hydrique<sup>3</sup> constant, c'est-à-dire lorsque la demande en eau excède la quantité disponible ou lorsqu'une mauvaise qualité en limite l'usage. Selon les statistiques internationales de l'ONU, le seuil du stress hydrique est atteint quand la disponibilité en eau est inférieure à 1 700 mètres cubes par an et par personne<sup>4</sup>.

D'autres régions n'en subissent les effets que de façon épisodique (sécheresse saisonnière). Par ailleurs, les prélèvements souterrains excessifs accentuent les risques de glissement de terrain ainsi que la salinisation du sol rendant à terme l'eau inconsommable. **Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), d'ici 2025, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des régions soumises au stress hydrique.**

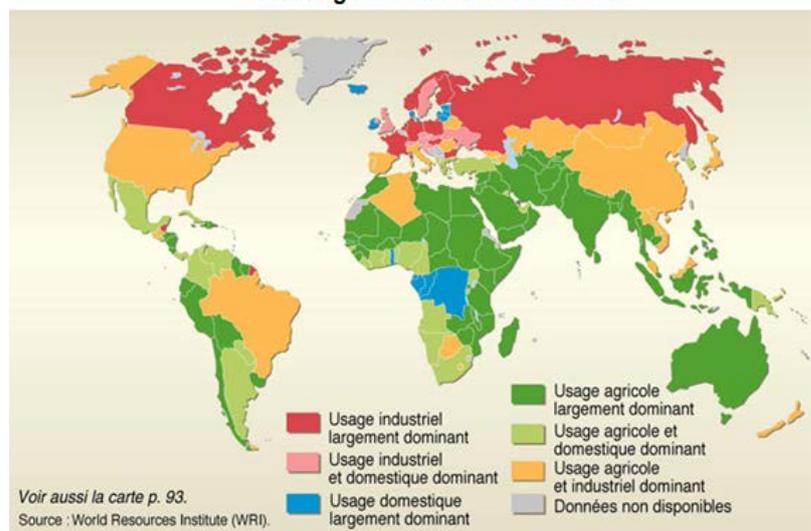
**La pollution de l'eau douce menace les consommateurs ainsi que la préservation des écosystèmes.**

Selon l'OMS, 2 milliards de personnes utilisent des points d'eau contaminés par des matières fécales dans le monde. Aux problèmes d'ordre quantitatif s'ajoutent les problèmes de qualité de l'eau. Plus la consommation d'eau augmente, plus les rejets d'eaux usées et d'effluents sont importants.

La pollution de l'eau provient :

- ➔ **de rejets d'origine industrielle** : métaux lourds (plomb, cuivre, mercure, chrome, cadmium, etc.), hydrocarbures et dérivés de la pétrochimie (benzène, etc.) ;
- ➔ **de rejets domestiques** : azote, phosphore, matière organique, germes bactériens, produits médicamenteux, cosmétiques<sup>5</sup>, etc. ;
- ➔ **de rejets d'origine agro-industrielle** : les fertilisants utilisés dans l'agriculture industrielle sont, pour partie, à l'origine de l'eutrophisation<sup>6</sup> des milieux aquatiques.

Les usages de l'eau dans le monde



<sup>2</sup>[http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/10/01/les-eaux-souterraines-mondiales-sont-surexploitees\\_1418795\\_3244.html#dVLdjOyzBpUME02.99L'augmentation](http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/10/01/les-eaux-souterraines-mondiales-sont-surexploitees_1418795_3244.html#dVLdjOyzBpUME02.99L'augmentation)

<sup>3</sup> Le stress hydrique se mesure par le rapport entre offre et besoin en mètre cube par habitant et par an.

<sup>4</sup>[http://www.lemonde.fr/ressources-naturelles/article/2015/03/20/la-crise-de-l-eau-illustree-en-5-graphiques\\_4597592\\_1652731.html#g18rbBkJtpk7zD1K.99](http://www.lemonde.fr/ressources-naturelles/article/2015/03/20/la-crise-de-l-eau-illustree-en-5-graphiques_4597592_1652731.html#g18rbBkJtpk7zD1K.99)

<sup>5</sup> Source : L'environnement en France, octobre 2006. Les pesticides dans les eaux, décembre 2007 IFEN.

<sup>6</sup> Forme particulière de pollution des eaux qui se caractérise par un phénomène d'asphyxie des écosystèmes aquatiques en raison d'une prolifération d'algues.

Dans les pays du Sud, 90 % de l'eau douce sert à l'irrigation des terres contre 40 % pour les pays industrialisés<sup>7</sup>. Il convient de distinguer les différents types de production agricole car ils n'impliquent pas la même mobilisation des ressources naturelles et une restitution de même qualité d'eau. La consommation en eau d'un producteur sahélien ne peut guère être comparée avec celle d'un producteur français qui irrigue ses cultures de maïs et encore moins avec celle d'un producteur marocain de tomates qui pompe dans les nappes profondes<sup>8</sup>.

**Les systèmes agro-industriels consomment beaucoup et polluent considérablement les milieux aquatiques.** L'agriculture irriguée paysanne qui utilise souvent des techniques d'aspersion, est parfois accusée d'être très consommatrice d'eau. C'est le cas notamment au Maghreb, région fortement soumise au stress hydrique. Toutefois, l'agriculture familiale et paysanne est pourtant porteuse de savoir-faire individuels et collectifs sur la mobilisation et la distribution de l'eau : collecte, petits barrages, citernes individuelles, micro-irrigation, etc. Elle est plus autonome en intrants chimiques donc moins susceptible de polluer les eaux, à l'inverse des cultures agro-industrielles.<sup>9</sup>

## Un accès inégal à l'eau, vecteur de conflit

**Alors que 40 % de la population mondiale souffrent de pénurie,** la majorité des pays développés ont réussi à surmonter la variabilité naturelle grâce à de nombreuses infrastructures d'approvisionnement permettant de réduire les risques en assurant des réserves constantes.<sup>10</sup> Cependant ces infrastructures (barrages, réservoirs artificiels, etc.) génèrent parfois d'importants impacts environnementaux et sociaux. Dans les pays en développement, les infrastructures d'approvisionnement ne suffisent pas toujours à répondre à la demande.

**L'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que le maintien des services est encore loin d'être effectif dans de nombreuses régions.** Selon l'OMS, en 2018, 844 millions de personnes ne disposent même pas d'un service de base d'alimentation en eau potable. Dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires, 38 % des établissements de santé n'ont aucun accès à un point d'eau, 19 % n'ont pas d'installations améliorées d'assainissement et 35 % n'ont pas d'eau et de savon pour se laver les mains<sup>11</sup>. Dans ces pays soumis à un contexte de pénurie d'eau, le traitement des eaux usées et le recyclage des eaux de pluie constituent un défi majeur.

**La concurrence pour l'eau entre les divers usagers, secteurs d'activités et pays ne cesse de s'intensifier.** Divers facteurs sont en cause : croissance démographique, intensification de l'industrialisation et de l'urbanisation, comportements alimentaires et des modes de production agricoles toujours plus gourmands en eau. Compte tenu de la raréfaction à l'échelle planétaire des ressources disponibles, les accaparements de terres cachent parfois d'autres motivations d'accaparement de ressources et en particulier de ressources hydriques. Ainsi, des pays tels que l'Arabie Saoudite, préfèrent limiter la production agricole sur leur territoire au profit d'investissements agricoles à l'étranger. L'Afrique qui mobilise uniquement 2 % de ses ressources en eau pour l'agriculture est la cible idéale de ces investissements<sup>12</sup>.

**Les conflits pour l'eau se multiplient.** Ils sont parfois violents entre agriculteurs, éleveurs, entreprises agroindustrielles, forestières ou minières ou d'autres secteurs et villes en expansion. Les premières victimes de la concurrence à l'accès à l'eau demeurent les

<sup>7</sup> Source : CNRS Rapport annuel du conseil d'Etat. EAU France.

<sup>9</sup> <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Fiche-Efficience-et-efficacite-conomique-de-leau-agricole-VF.pdf>

<sup>10</sup> <http://www.un.org/fr/waterforlifedecade/themes/management.shtml>

<sup>11</sup> Sources Organisation mondiale de la santé OMS.

<sup>12</sup> L'Arabie Saoudite se place en tête des investisseurs en Afrique avec la création d'un fonds spécifique intitulé « Public Investment Fund (PIF) » avec un volume des engagements estimé à 400 milliards de dollars en 2020.

agricultures familiales du Sud. A l'inverse des communautés situées dans les milieux urbains, ces dernières ont du mal à s'organiser et subissent fréquemment des injustices sociales. Qu'il s'agisse d'un accès à l'eau de surface ou souterraine, encore plus restreint, ou d'une spoliation de leurs droit à l'eau (parts et quotas historiques d'accès à la ressource), l'actualité atteste d'une augmentation des difficultés d'accès à l'eau comme moyen de production.

**Les grands périmètres irrigués associés à l'agrobusiness et à l'agriculture contractuelle<sup>13</sup> sont souvent la priorité des décideurs et des bailleurs de fonds au mépris de l'irrigation paysanne.** Parallèlement au phénomène d'accaparement foncier, la paysannerie du Sud est également dépossédée des ressources en eau. C'est le cas notamment en Afrique de l'Ouest, où depuis les années 1990, la réduction des dépenses publiques et le désengagement de l'Etat ont contribué à la libéralisation du secteur agricole.

## La gouvernance de l'eau en question

Le partage de l'eau peut s'effectuer sous diverses modalités (marchandes et non marchandes) pouvant coexister. Compte tenu de la rareté de l'eau, les multinationales et les institutions internationales, telles que la Banque mondiale, prônent diverses formes juridiques de marchandisation et de négociation des droits d'usage et d'accès à l'eau.

Les promoteurs de ce genre de mécanismes cherchent une fixation des prix par le marché permettant d'affecter l'eau à un usage productif optimal. Les usages de l'eau présentant une rentabilité économique de court terme sont favorisés<sup>14</sup>. Cette approche est contestée en termes environnemental et social.

Sur un marché ouvert, la paysannerie ne peut rivaliser avec les capacités financières des agro-industries, des secteurs miniers ou touristiques. En tant que bien commun, devant servir l'intérêt général, le recours au marché et la constitution d'une économie de l'eau ne peuvent donc pas être envisagés sans une régulation par les pouvoirs publics.

## COMMENT PERMETTRE L'ACCÈS DE TOUS À UNE EAU DE QUALITÉ ?

### Rationaliser sa consommation d'eau

Aujourd'hui, les Européens consomment 8 fois plus d'eau douce que leurs grands-parents pour leur usage quotidien. Afin de rationaliser la consommation d'eau, il est conseillé de : limiter les quantités de savons et de détergents ; privilégier des lessives biodégradables ; favoriser une consommation d'aliments produits dans le respect de l'environnement ; éviter les fruits et légumes issus d'une agriculture agro-industrielle intensive ; ne jamais jeter dans les cours d'eau des médicaments, détergents, peintures, huiles etc.

**Le concept « d'eau virtuelle »<sup>15</sup>** permet d'avoir un ordre d'idée de la quantité d'eau utilisée pour produire des biens exportables dans un endroit et consommée « virtuellement » dans un autre espace. L'eau virtuelle permet également de calculer l'utilisation réelle en eau d'un pays, c'est-à-dire son "empreinte sur l'eau" (water footprint en anglais, en référence à l'empreinte écologique d'un pays ou d'une personne). À titre d'exemple : 1 kg de bœuf = 15 500 litres d'eau ; 1 paire de chaussures en cuir = 8 000 litres d'eau ; 1 kg de blé = 1 160 litres d'eau.

<sup>13</sup> Partenariats public/privé entre pouvoirs publics, agro-industriels et paysans. <http://climatdeveloppement.org/eau-et-changement-climatique/>

<sup>14</sup> <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Fiche-Efficience-et-efficacite-conomique-de-leau-agricole-VF.pdf>

<sup>15</sup> L'eau virtuelle est l'ensemble des consommations d'eau nécessaire à une production, agricole ou industrielle, ou à un service.

### 6 litres d'eau pour produire 1 litre de Coca cola

Dans le Sud du Mexique, dans la région du Chiapas, à San Cristobal, il faut 6 litres d'eau pour fabriquer un litre de Coca Cola. La multinationale américaine, en y installant la plus grande usine d'Amérique latine, a fait main basse sur les ressources en eau, plongeant les habitants dans des difficultés d'accès à l'eau et dans des conditions sanitaires préoccupantes.<sup>16</sup>

## Soutenir une agriculture plus durable

Pour pallier l'irrégularité des pluies et l'intensification des sécheresses dues au changement climatique, les **systèmes agricoles doivent favoriser l'agroécologie**. Les **agricultures familiales**<sup>17</sup> mettent en œuvre diverses stratégies et options d'adaptation aux changements climatiques, notamment en privilégiant l'**agroécologie**<sup>18</sup> **qui limite la pression sur les ressources naturelles et réduisent les émissions de GES. Elles doivent être soutenues.**

**Des modes d'irrigation économes en eau** tels que le goutte à goutte ou l'irrigation localisée consistent à apporter l'eau sous faible pression jusqu'aux racines et à la distribuer grâce à de petits tuyaux en ligne ou en gaine. Les différents types d'irrigation doivent être adaptés à chaque type de culture et territoire (sol, climat).

**Investir intelligemment dans l'eau agricole par la diffusion de techniques simples** (de collecte, de stockage, de distribution de l'eau) ainsi que la promotion d'infrastructures adaptées semble nécessaire. L'accès à l'eau doit s'accompagner de diverses mesures : appui technique et financement des agriculteurs, prix rémunérateurs, renforcement des organisations paysannes et associations d'usagers de l'eau. Les Etats et la coopération publique internationale (bilatérale, multilatérale, décentralisée) devraient renforcer leur appui aux programmes d'amélioration de l'accès à l'eau des agricultures familiales.

### Des initiatives foisonnent dans les pays du Sud

Au Mali, les maraîchers de la région de Mopti ont réalisé des économies de 25 % sur l'irrigation de leurs cultures. Les paysans relais se sont dotés de thermomètres, de tensiomètres et de pluviomètres afin d'observer rigoureusement leurs sols et leurs plantes évaluer plus précisément les besoins en eau. Ils se sont formés à différentes pratiques (paillage) favorisant l'absorption de l'eau par le sol et limitant les pertes par évaporation<sup>19</sup>.

## Gérer l'eau de manière concertée et intégrée

Bien que difficile à mettre en œuvre du fait des intérêts divergents des usagers, **la gestion concertée de l'eau** est indispensable. Il s'agit de partager et d'utiliser cette eau de façon équitable, efficiente et résiliente au changement climatique, tout en assurant la pérennité des écosystèmes naturels. L'eau est un flux nécessairement partagé de l'amont vers l'aval. Les utilisateurs en amont ont donc une responsabilité vis-à-vis de l'eau laissée aux utilisateurs de l'aval.

<sup>16</sup> Fiche du film « *Mexique sous l'emprise du Coca Cola* », réalisé par Julie Delettre en 2018. <http://www.alimenterre.org/system/files/inline-files/fiche-film-mexique-vf-aft-vf.pdf>

<sup>17</sup> Pour plus d'informations sur l'agriculture familiale consulter la fiche pédagogique ALIMENTTERRE dédiée à la thématique. <http://www.alimenterre.org/fiche-thematique-agriculture-familiale>

<sup>18</sup> Pour plus d'informations sur l'agroécologie, consulter la fiche pédagogique ALIMENTTERRE dédiée à la thématique. <http://www.alimenterre.org/fiche-thematique-agroecologie>

<sup>19</sup> <http://www.alimenterre.org/system/files/ressources/pdf/fiche9-innov-2011037-afdi-aopp-mali.pdf>

**La Gestion intégrée** des ressources en eau (GIRE) est un concept élaboré à partir d'expériences de terrain. Le Partenariat mondial pour l'eau a établi une définition reconnue : « La GIRE est un processus qui encourage la mise en valeur et la gestion coordonnées de l'eau, des terres et des ressources associées, en vue de maximiser le bien-être économique et social qui en résulte d'une manière équitable, sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux ». Ainsi, cette démarche consiste à identifier l'intérêt de protéger la ressource et à la concilier avec l'intérêt de l'exploiter. Elle s'appuie sur les bonnes pratiques des communautés et nécessite des réunions de concertation, de sensibilisation et de responsabilisation. Elle cherche également à intégrer les traditions et des données culturelles susceptibles. En 2011, 64 % des pays enquêtés ont mis au point des plans de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

## Renforcer le droit international

A l'origine le droit à l'eau était limité à une approche économique libérale et sectorielle relative aux questions de navigation et d'hydroélectricité. Au fil des décennies, il s'est graduellement élargi aux autres utilisations de l'eau, y compris celles relatives aux approches environnementales et agricoles<sup>20</sup>. Le droit à une alimentation suffisante et le droit à l'eau font partie intégrante des droits humains. Leur principal fondement juridique s'inscrit dans l'article 11 du Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels (Pidesc).

- en 1999, le Comité des droits économiques sociaux et culturels (Desc) a reconnu l'observation générale 12 sur le droit à un accès durable aux ressources en eau pour qu'il soit garanti dans l'agriculture<sup>21</sup> ;
- en 2010, l'assemblée générale de l'Onu et le Conseil des droits de l'homme ont explicitement reconnu deux résolutions<sup>22</sup> importantes relatives au droit à l'eau potable et à l'assainissement, tous deux reconnus comme droit humain universel, inaliénable et spécifique. Toutefois, beaucoup de pays ne parviennent pas mettre en place les actions nécessaires pour remplir leurs obligations légales et garantir la concrétisation de ce droit fondamental<sup>23</sup>.

Offrir l'accès équitable à l'eau à la paysannerie implique de renforcer le droit international. Les cadres légaux doivent aider, engager la responsabilité des institutions, des Etats, de la société civile à veiller à la concrétisation et à l'application de ce droit. Nier les droits d'accès à l'eau des paysannes revient à nier leurs moyens de subsistance<sup>24</sup>.

### Déclaration sur les droits des paysans : vers une adoption en 2019 ?<sup>25</sup>

Les paysans et les travailleurs agricoles, en particulier les femmes, constituent la catégorie de la population dont les droits sont les plus massivement violés. Ils représentent plus de 70 % des personnes victimes de la faim. En 2012, le mouvement paysan international La Via Campesina a obtenu du Conseil des droits de l'homme l'élaboration d'une Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. La France avait voté contre cette décision. Le CFSI et la Confédération paysanne mobilisent la société civile pour faire évoluer la position française qui, en 2014, est passé de l'opposition à l'abstention lors du vote renouvelant le mandat du groupe de travail chargé d'élaborer la Déclaration. La Déclaration a été adoptée par le Conseil des

<sup>20</sup> Sironneau, J. (2012). Le droit international de l'eau : une aide croissante au partage de la ressource ? *Géoéconomie*, 60, (1), 77-88. doi:10.3917/geoec.060.0077.

<sup>21</sup> Partant de ce droit, le comité des Droits Economiques Sociaux et Culturels (DESC) a développé dans ses observations générales le droit à l'accès à l'eau en indiquant les conditions de cet accès : accessibilité physique et économique.

<sup>22</sup> La Résolution 64/292 de l'Assemblée Générale (28 Juillet) et la résolution 15/9 du Conseil des droits de l'homme (30 Septembre) <http://www.waterhumanrightstreaty.org/wp-content/uploads/2016/04/Presentation-Protocole-le-droit-a-leau-FR.pdf>

<sup>23</sup> Coalition eau : mouvement des ONG françaises engagées pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

<sup>24</sup> Les Notes de C2A, N°8 novembre 2011. Garantir l'accès à l'eau à la petite paysannerie. URL: [http://www.gret.org/wp-content/uploads/Les-Notes-de-la-C2A\\_n8\\_Eau\\_nov-20111.pdf](http://www.gret.org/wp-content/uploads/Les-Notes-de-la-C2A_n8_Eau_nov-20111.pdf)

<sup>25</sup> [www.cfsi.asso.fr/actu/declaration-droits-paysans-vers-adoption-2019](http://www.cfsi.asso.fr/actu/declaration-droits-paysans-vers-adoption-2019)

Droits de l'Homme en septembre 2018. Elle pourrait être adoptée en 2019 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle permettrait notamment de reconnaître l'accès à l'eau pour les paysans comme un droit humain.

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ci-après vous trouverez une sélection de proposition d'outils d'animation, films et bibliographie pour préparer vos événements. Contactez le coordinateur ALIMENTERRE de votre territoire pour vous faire accompagner.

### Questions d'entrée dans le débat

Quelles-sont les menaces sur les ressources hydriques ? Pourquoi protéger les droits d'usage et d'accès à l'eau pour la paysannerie ?

### Outils d'animation

Fiche pédagogique du film "*Blue Marble Cafe*" : <http://www.alimenterre.org/ressource/fiche-pedagogique-film-blue-marble-cafe>

Agence de l'eau Adour Garonne (2006). Exposition « De l'eau ... pour l'humanité » En ligne : <http://tram66.org/expositions-environnement/de-leau-pour-lhumanite.html>

Coalition eau (2016). Répertoire d'outils pédagogiques et outils de sensibilisation du grand public sur la problématique de l'eau. En ligne : <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/R--pertoire-des-outils-p--dagogiques-et-outils-de-sensibilisation-eau-1.pdf>

### Filmographie

Hakan Julander, Björn Engström, (2012). Film « *Blue Marble Cafe* ». Sélection ALIMENTERRE 2013. En ligne : <http://www.alimenterre.org/film/blue-marble-cafe>

Julie Delettre, (2016). Film « *Mexique sous l'emprise du Coca Cola* ». Sélection ALIMENTERRE 2018. En ligne : <http://www.festival-alimenterre.org/film/mexique-sous-lemprise-coca>

### Bibliographie pour aller plus loin

Coalition Eau (2016). *Secteur eau : les chiffres clés*, p.10. URL: <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Chiffres-cl--s-Eau-F--vrier-2016-3.pdf>

Coalition Eau, France Liberté (2015). *Les rencontres eau planète et peuples, changeons le paradigme pour l'eau*. Livret de synthèse, 12 p. URL : <http://www.coalition-eau.org/wp-content/uploads/EPPweb.pdf>

Coordination Sud (2014). *Effizienz et efficacité économique de l'usage de l'eau par les agricultures familiales*. URL: <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Fiche-Effizienz-et-efficacité-économique-de-leau-agricole-VF.pdf>

Grain (2012), *Essorage de l'Afrique : chaque accaparement de terres cache un accaparement de ressources en eau*. URL: <http://www.alimenterre.org/essorage-de-l-afrique-chaque-accaparement-de-terres-cache-un-accaparement-de-ressources-en-eau>

Les Notes de C2A, N°8 novembre 2011. *Garantir l'accès à l'eau à la petite paysannerie*. URL: [http://www.gret.org/wp-content/uploads/Les-Notes-de-la-C2A\\_n8\\_Eau\\_nov-20111.pdf](http://www.gret.org/wp-content/uploads/Les-Notes-de-la-C2A_n8_Eau_nov-20111.pdf)

Site internet du wikiwater. URL: <https://wikiwater.fr/rubrique35>



COMITE FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier  
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50  
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : [info@cfsi.asso.fr](mailto:info@cfsi.asso.fr)  
[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

